PV
Conseil d'administration de Haute Fidélité

Date	Lundi 27 février 2023
Réunion	Conseil d'administration
Présent.e.s	Camille BAILLEUX (Dynamo)
	Aurélien DELBECQ (4Ecluses)
	Xavier « Bill » COLLIN (WTPL)
	Sylvain DESPLANQUES (FLOW)
	Nicolas LEFEVRE (Cave aux Poètes)
	Cathy MORENO (Well Done Prod)
	Antoine GRILLON (Lune des Pirates)
	Julien MAILLE (Radio Plus)
	Jessica VAILLANT (Radio Campus Amiens)
	Phil CHERENCE (ASCA/Beauvais)
	Alex MONVILLE (La Biscuiterie/La Couveuse)
	Cédric BARRE (La Manufacture)
	Johann SCHULZ (Haute Fidélité)
	Anne-Laure CHABAT (Haute Fidélité)
	Romain HENNING (Haute Fidélité)
	Damien DUSSEAUX (Haute Fidélité)
	Antoine CORDIER (Haute Fidélité)
Excusé.e.s	Ambre CASSINI (Grange à Musique)
	Laurent BRIDOUX (Droit de Cité)
	Nicolas OSSYWA (Prolifik)
Prise de notes	Johann SCHULZ, Damien DUSSEAUX, Antoine CORDIER
Durée	2h30

ORDRE DU JOUR

1. Météo des adhérents
2. Actualités diverses (Contrat de filière, visite du sénateur Bargeton, CRAC, CPO, comités, prochains Radars, Observation, EC(H)O et R2D2, Au Turbin et question des cotisations à mettre au vote lors de la prochaine AG)
3. Présentation synthétique et vote du rapport d'activité 2022
4. Point sur les comptes 2022
5. Calage du prochain CA

1/ PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE ET VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

- Pour Haute Fidélité, une activité dense en 2022
- Une activité impactée par des changements RH (impact sur le budget aussi) : arrivée de Damien sur le poste observation en Janvier, basculement d'Antoine sur le poste accompagnement des adhérents, intérim de Jacqueline sur le budget et arrivée d'Anne-Laure en avril, arrivée de Janset en renfort communication/ressources
- Renouvellement de la gouvernance et du mode de désignation, question de la parité posée par des financeurs (Région)
- Montant des cotisations : problématique des structures publiques qui n'ont pas les moyens de payer 600 euros à l'année
- Bilan des 4 principales missions du pôle : observation (études finalisées en 2022 : 3 enquêtes « flashs », Panorama 2020, Etat des lieux des radios et webradios associatives en Hauts-de-France), ressource, coopération,

A FAIRE

- Questions des cotisations : faire une ou deux propositions, à valider par le Bureau, à présenter lors de la prochaine AG
- Mieux valoriser par des données clés le volume et la qualité du travail réalisés (par exemple, sur une page en préambule)

2/ ACTUALITES DIVERSES DU PÔLE

- Visite du sénateur Bargeton

  - Sénateur missionné par la ministre de la Culture pour travailler sur la question du financement de la filière musicale (lancement en octobre 2022, rapport à remettre au printemps 2023)
  - Suite aux BIS de Nantes, les pôles régionaux ont fait la demande de le rencontrer
  - RDV en DRAC le vendredi 10 mars 2023 : attente spécifique du sénateur sur le fonctionnement et l'efficience du Contrat de filière
  - 2 enjeux : remontées du pôle en tant qu'entité (par exemple, sur le sujet Contrat de filière), problématiques saillantes rencontrées par les adhérents

A FAIRE

- Contacter en urgence les adhérents pour avoir leurs remontées et ne pas se contenter du fait qu'une minorité parle « au nom de » : par exemple, ne pas négliger les activités liées à la production phonographique, les producteurs/développeurs…
- Bien cadrer temps de parole et sujets qu'on veut aborder ; lier revendications aux enjeux nationaux, mais bien mettre l'accent sur notre territoire aussi : inflation généralisée

- CRAC

    - Travail de synthèse en cours sur la problématique de la circulation des artistes inter-filières
    - Objectif = avoir des propositions pour la mouture de la politique culturelle régionale en 2024

- Contrat de filière

    - Reprise des 2 appels à projets de la précédente mouture : coopération professionnelle, développement de carrières d'artistes
    - Enveloppe augmentée : 80 000 à 100 000 euros côté Région (au lieu de 50 000 euros), inconnue sur la DRAC (au moins jusqu'à publication du rapport Roqueton)
        - Une partie de l'enveloppe devrait revenir à Haute Fidélité pour ~~pérenniser~~ stabiliser l'activité du pôle (demande de 45 000 euros, à parité entre CNM-Région-DRAC)
    - Toujours des incertitudes sur la coordination du dispositif, qui en l'état ne fonctionne pas vraiment (les fonds manquent pour financer un poste spécifique là-dessus, or il y a un besoin réel à ce niveau)
    - Souhait du pôle de proposer un temps de réflexion autour du Contrat de filière lors d'Au Turbin, et des échanges sur les projets en cours, afin d'avoir une vision plus globale du dispositif et des possibilités d'évolution

➢ Suggestions : pourquoi ne pas prendre les choses à l'envers, et sonder les adhérents sur leurs besoins, les idées de projets ou initiatives qu'ils aimeraient bien monter et qui ne rentreraient pas dans les « cases » du Contrat de filière ? Et pourquoi ne pas intégrer à ces suggestions et échanges sur ce qui se fait ailleurs en région (questions des ruralités, de la transition écologique, etc.)

➢ Questions : quid des référents Contrat de filière dans la gouvernance de Haute Fidélité ? Camille et « Bill », chacun dans leur domaine de compétences.

A FAIRE

- Identifier la part d'adhérents bénéficiaires et les inconnues : quelle part d'adhérents a émargé sur les 4 années du Contrat de filière ? Pour quelles raisons ils ne l'ont pas fait (méconnaissance, ils ne savent pas faire, « cases » ne correspondant pas aux besoins…) ?
- Faire un petit bilan didactique du Contrat de filière jusqu'à présent, sonder les adhérents pour avoir des remontées d'infos sur leurs besoins et idées (par exemple, qu'est-ce qu'ils feraient s'ils avaient 10 000 euros du Contrat de filière demain ?)

- Révision de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) de Haute Fidélité

    - 67 indicateurs (au lieu de 130 initialement), 2 comités (artistique, formation-accompagnement)

- Observation
- Études finalisées évoquées tout à l'heure par Johann
- Études et chantiers en cours : Panorama 21 (collecte, vérification et nettoyage des données terminés, analyse commencée), chantier sur l'accompagnement/formation (constitution d'un Copil, collecte données diverses…)
- Mutualisations et travail collectif avec d'autres orgas : chantier nomenclature commune structures et activités musiques actuelles (avec la Fédélima notamment)
- Copil OBS avec partenaires publics et chargé.e.s de recherche le mercredi 29 mars (10h-12h, MDA de Lille)

- EC(H)O et R2D2

- Drastic on Plastic va être révisé, recrutement d'un service civique prévu (demande d'agrément en cours)
- Passation en mai-juin 2023 avec des membres de l'équipe du pôle (Johann et anne-Laure), et de certains adhérents (Maeva des Nuits secrètes, Vincent de La Lune des pirates)
- Projet d'étude sur les festivals et les mobilités chapeauté par le Collectif des festivals, timing extrêmement serré pour donner une réponse sur l'engagement de nos festivals adhérents (a priori, on pourrait inclure 5 ou 6 festivals de la région dans l'étude)
- La Région Hauts-de-France a l'air partante pour soutenir la démarche (10 000 euros par an sur 4 ans)

3/ POINT BUDGETAIRE 2022 AVANT ARRÊT DES COMPTES

- Actuellement, clôture des comptes avec le cabinet Faille (expert-comptable) et l'audit du commissaire aux comptes est prévu les 1er et 2 mars. Le résultat définitif sera communiqué à ce moment là
- Charges : 298 428€, dont 209 000€ de masse salariale
- Assiette subventionnable tout juste atteinte, environ 270 000€. La subvention complète de la région sera donc perçue.
- Produits : 283 572€
- Subventions : 153000€ région ; 50000€ DRAC ; 7000€ Oise ; 5000€ Aisne et Pas de Calais ; 3000€ Nord ; 7000€ de la DRAC passés en fonds dédiés pour le projet Les Grandes Formes réalisé en 2023
- Cotisations des adhérents : 24 207,50€ et produits des activités annexes : 13 888€
- Le budget prévisionnel, validé par la région en octobre 2022 était de 266 995€
- Résultat comptable prévisionnel est de – 12 000€ ;
- il s'explique par : perte de 7238,76€ de subvention pour le projet SRA clôturé en 2021
- 2140€ de mise en perte de cotisations et factures non réglées pour 2019 et 2020
- En ce qui concerne les prime pour rappel, comme abordé au CA du 5 décembre 2022, le montant des primes PPV s'élève à 5083€ (montant versé au prorata du temps de présence des salariés en 2022)
- Si validation, résultat comptable de – 17000€ (-13000€ / - 15000€ annoncés lors du CA du 5 décembre 2022)
- On peut l'inscrire dans les comptes 2022 avec DUE de décembre 2022 et sur fiche de paie et versée en mars 2023

-

AVIS DU CA

- Prime de 1000 euros au prorata du temps de de présence des salarié validée
- Proposer plusieurs scénarios pour envisager des évolutions de salaires au sein de l'équipe à discuter en bureau et en Conseil d'administration

4/ MÉTÉO DES ADHÉRENTS

- Hausse des coûts énergétiques

Biscuiterie : La municipalité évoque le fait de nous facturer les fluides (actuellement, 60 000 euros annuels)

4Ecluses : Doublement des tarifs du gaz, Enercoop va baisser ses tarifs (mais on n'aura plus d'aides de l'Etat du coup, d'autant que les aides sur ce poste vont en priorité aux lieux labellisés), on fait très attention sur notre consommation depuis un moment

- Problèmes RH chez Prolifik Records

- Flow

  Sylvain nommé à la direction du Flow, réécriture du projet (2 volets principaux : volet eurorégional, volet « MJC » avec priorisation de l'accompagnement)

5/ CALAGE DU PROCHAIN CA

A FAIRE

- Proposer un Framadate pour le prochain